

## Négocier une rupture de contrat à l'amiable avec son employeur.

## Par gilcole, le 19/08/2009 à 17:03

## Bonjour,

Actuellement en congé sabbatique, je travail dans une entreprise agro-alimentaire depuis 06/1983 .Je voudrais négocier une rupture de contrat à l'amiable.Je gagne 1450 euros brute, une prime d'ancienneté de 200 euros.

J'ai pris 2 congés d'éducation parental de 3 ans.

Avec ces éléments pouvez vous me calculer mes indemnitées de licenciement. Je vous remercie par avance.